

Moudon, le 22 juin 2017

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 20 juin 2017
Présidence : Ufuk Ikitepe

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 08/17

Comptes et gestion 2016

- vu le préavis de la Municipalité No 08/17,
- ouï le rapport de la COGEFIN chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. **d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2016 et lui en donne décharge,**

La gestion 2016 est acceptée à l'unanimité.

2. **D'adopter les comptes communaux 2016, avec un excédent de recettes de CHF 341'965.99.**

Les comptes 2016 sont acceptés à l'unanimité.

Le préavis No 08/17 est accepté.

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2017.

CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

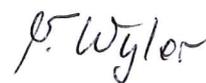
Le Président :



Ufuk Ikitepe



La Secrétaire :



Nicole Wyler



Ville de Moudon

Hôtel de Ville
Case postale 43
1510 Moudon

www.moudon.ch